

CONTRAT PEDAGOGIQUE SERVICE CIVIQUE / STAGE
(Période de service civique se substituant à la période de stage)

ENTRE

Université Côte d'Azur,
Dont le siège est situé 28, avenue de Valrose, Grand Château, BP 2135 - 06103 NICE cedex 2
Représentée par son Président : Monsieur Jeanick BRISSWALTER,
Composante : **Institut d'Administration des Entreprises**
Adresse : Campus Saint-Jean d'Angély, 5, rue du 22^{ème} B.C.A., 06300 Nice

Ci-après dénommée « IAE »

ET

N° d'étudiant : /____/____/____/____/____/____/____/

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : F M né(e) le : /____/____/

Adresse :

Tél : _____ E-mail : _____

Inscrit dans le diplôme :

Ci-après dénommé « ETUDIANT »

Vu les dispositions réglementaires des livres VI et VII du Code de l'Education

Vu les articles L 412-8, D 412-4 et D 412-5-1 et suivants du Code de la sécurité sociale

Vu le contrat établi entre l'étudiant nommé ci-dessus et l'entreprise/organisme suivant :

.....

Ci-après dénommé(e) « EMPLOYEUR »

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

1.- Equivalence

La période de travail et les tâches confiées à l'étudiant par l'employeur sont jugées par l'IAE équivalentes au stage requis pour la validation du cursus pédagogique.

2.- Mode d'évaluation

L'étudiant sera évalué sur le mémoire/rapport écrit et, si les Modalités de Contrôle des Connaissances de la formation le prévoient, sur la soutenance orale.

L'évaluation du stage de l'entreprise sera remplacée par une évaluation du travail effectuée par l'EMPLOYEUR.

3.- Tuteur pédagogique

L'étudiant est placé sous la responsabilité pédagogique de :

4.- Sujet du mémoire / Rapport de stage

Le sujet du mémoire, fixé en accord avec le référent pédagogique nommé ci-dessus, est le suivant :

.....
.....

5.- Dates

L'étudiant accomplit son service civique du : au

6.- Annexes

Une copie du contrat de service civique mentionné en tête des présentes est jointe et annexée.

A Nice, le :

Le Tuteur pédagogique

L'étudiant

Le Président